ART. 2 N° **DN49**

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N º DN49

présenté par M. Ferrara

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Après la première phrase de l'alinéa 378, insérer la phrase suivante : « Ces 400 nouveaux postes dédiés au SOUTEX ont vocation à être déployés au sein des états-majors et des services et directions du ministère des Armées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de préciser que ces 400 nouveaux postes ne bénéficieront pas qu'à la DGA.